



LST Andenne - LST Ciney-Marche - LST Hainaut - LST Namur

Mouvement Luttes Solidarités Travail

rue Pépin, 27 tél : 081-22.15.12 federation@mouvement-LST.org Fortis BE 67 001-3385893-87
B - 5000 Namur fax : 081-22.63.59 www.mouvement-LST.org

Mai 2017

Point de vue du Mouvement L.S.T sur l'évaluation du Plan Wallon de Lutte contre la Pauvreté

1. INTRODUCTION

Le 14 octobre 2014, Monsieur Magnette, Ministre-Président de la Wallonie, nous annonce un Plan Wallon de Lutte contre la Pauvreté. Il nous le présente comme fort ambitieux et nous invite à participer à sa rédaction.

Très heureux d'une pareille initiative, nous nous y engageons et proposons nos attentes dans un écrit et dans des rencontres avec son cabinet.

Le document qui naîtra en septembre 2015 ne ressemble en rien à ce que nous attendions. Au contraire, il semble qu'une fois de plus on protège surtout les intérêts des autres (propriétaires, agents de santé, activateurs de toutes sortes), et que les politiques se donnent bonne conscience à petit prix. Du point de vue du plus pauvre, il y a surtout dans ce plan wallon de lutte contre la pauvreté, ce que nous redoutions le plus : un peu plus de restes, un peu plus de contrôles, un peu plus de criminalisation et de répression¹.

Depuis la sortie du plan en septembre 2015, à travers différents lieux de rassemblements de notre Mouvement, nous questionnons, évaluons ce plan. Et ce, au départ d'un point de vue enraciné : celui des plus pauvres.

Dans ce sens, nous décidons de rendre public nos attentes communiquées au Ministre-Président dans notre document sorti à l'occasion du 17 octobre 2015², journée mondiale du refus de la misère.

Par ailleurs, nous l'avons travaillé plus particulièrement dans deux lieux de rassemblements³, et nous avons construit une analyse collective sur l'évaluation de ce plan que nous avons choisi de publier⁴ et que nous vous proposons dans ce document.

¹ Extrait de l'éditorial « Une réflexion collective ». LMDLM. N°341. Mai 2017. P.1 (http://www.mouvement-lst.org/lmdlm/2017-05_lmdlm.pdf)

² « Constat en 2015 : Répressions et insécurités d'existence accrues pour les plus pauvres...aucune avancée dans la lutte contre la pauvreté « Nos réflexions pour alimenter les débats sur les politiques en Wallonie » ». Mouvement LST, 17 octobre 2015. http://www.mouvement-lst.org/documents/2015-10-14_JMRM_LST_repressions_accrues.pdf

³ Les rassemblements des Caves (<http://www.mouvement-lst.org/caves.html>) de LST Namur et LST Andenne.

⁴ Journaux LMDLM de février 2016, février et mai 2017. N°330-339-341. Référence en note de bas de page des pages 2, 4 et 7 de ce document.

2. PLAN WALLON DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ, PAUVRETÉ DU PLAN⁵

Lors de nos dernières rencontres des « caves », fin 2015 et début 2016, nous réfléchissons ensemble sur le plan wallon de lutte contre la pauvreté pour 2015-2019.

Les réflexions qui suivent ne constituent pas un avis complet du mouvement LST sur ce plan proposé par le gouvernement de Wallonie, mais elles permettent de découvrir un certain nombre de regards critiques sur les mesures proposées. Pour débiter, une approche générale de la démarche proposée par le gouvernement, ensuite les points particuliers concernant la santé et ce que ce plan propose à propos de l'alimentation.

UN PLAN DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ CE N'EST PAS NOUVEAU

Tout d'abord contrairement à ce qui est annoncé par le gouvernement, ce n'est pas « le premier plan wallon de lutte contre la pauvreté » mais le prolongement de tous les plans de lutte contre la pauvreté qui précèdent. Cette annonce d'une volonté politique novatrice nous semble exagérée. Est-ce pour cacher le fait que, malgré ces « plans précédents », la pauvreté ne cesse de croître ? Pourquoi le gouvernement annonce-t-il fièrement « le premier plan wallon de lutte contre la pauvreté »? Soulignons que le caractère novateur de ce plan avancé par le gouvernement réside dans le fait qu'il ne doit pas faire augmenter les dépenses de la Région. De manière générale, le plan intensifie les démarches d'accompagnement des personnes et familles pauvres par des services. Que ce soit en matière d'accès à la santé, à l'alimentation, ou encore d'autres aspects liés au logement, à l'énergie. Les pauvres savent ce que veut dire « l'accompagnement » qui se transforme si souvent en « contrôles », voire en pression sur des aspects fondamentaux de la vie privée, quand ce n'est pas de la répression. « *Ce n'est pas « l'accompagnement » qui augmente le nombre de logements à prix accessibles ou le montant de nos revenus* ». « *Ce type de démarche répond essentiellement à cette perception que les pauvres sont les responsables de leur situation* », « *c'est le pauvre qu'il faut éduquer, traiter, rien ne change* ». Pas un mot sur une nécessité de redistribuer les richesses, ou de limiter les possibilités d'accumulation et d'accaparement pour certains.

LA SANTÉ : UN GLISSEMENT VERS UNE MÉDECINE À DEUX VITESSES

En matière d'accès à la santé nous avons soulevé de nombreuses questions sur la volonté de soutenir le développement des maisons médicales comme réponse aux problèmes rencontrés par les plus pauvres.

Beaucoup d'entre nous ont des expériences précises et de longue date dans le suivi de leur santé à travers des maisons médicales. L'identification d'une « médecine à deux vitesses » s'exprime entre autre par la perte de liberté du patient dans son choix du médecin. Le lien entre le patient et la maison médicale où il est affilié est trop contraignant pour beaucoup, ce qui augmente encore la perte de libre choix.

A plusieurs occasions, nous avons réfléchi à LST sur l'accès à la santé. Contrairement à ce qui est si souvent colporté sur « les pauvres qui changent de médecins », la majorité des personnes souligne l'importance d'avoir un médecin qui nous connaît ainsi que la famille. « *Dans le cadre des maisons médicales c'est à -la maison – que nous sommes affiliés et les médecins rencontrés ne sont pas toujours les mêmes* », « *on rencontre celui qui est là* », « *si on va chez un soignant qui ne pratique pas à la maison médicale, on n'est pas autant remboursé* ».

⁵ La Main dans la Main, Février 2016. N°330. P.3 et 4. http://www.mouvement-lst.org/lmdlm/2016-02_lmdlm.pdf

On constatait déjà cette perte de liberté de choix mais aussi le caractère prononcé d'une médecine pour pauvres avec « les cartes santé » octroyées par certains CPAS.

L'ALIMENTATION : UN RECYCLAGE ALIMENTAIRE EN RÉPONSE À UNE PAUVRETÉ DURABLE

Par rapport à l'alimentation, on constate une volonté accrue de soutenir des banques alimentaires, des restaurants et magasins sociaux. C'est donc vers un renforcement de ce type de services, qui contribuent largement à stigmatiser les pauvres que s'oriente le choix politique en matière d'alimentation.

On sait aussi que : « il faut avoir une carte délivrée par des services sociaux pour avoir droit aux colis »... un « *droit* » qui repose sur l'arbitraire de celui qui a le pouvoir de donner ou de refuser. Des mesures qui renforcent le mépris si souvent exprimé par les plus pauvres lorsqu'ils ont la force et la liberté de l'exprimer...: « *j'ai la honte d'aller là mais on n'a pas le choix* », « *j'ai refusé des colis que des personnes apportaient à la maison* », « *c'est autant mendier pour avoir les moyens d'aller acheter au magasin* », « *Vous avez vu les files dans les endroits où on distribue des colis* ». On dépend toujours du bon vouloir des autres. « *Moi, ils m'ont dit de ne plus venir chercher des colis* », nous disait F. qui vit depuis de nombreuses années à la rue. Pour nous, le sommet du plan de lutte contre la pauvreté en matière d'alimentation réside certainement dans la possibilité pour les commerces de pouvoir distribuer les invendus, les produits en limite de péremption. Grâce au plan et aux législations créées pour sa mise en œuvre, les commerces pourront récupérer la TVA de ces produits et déduire plus facilement ce qui est considéré comme des pertes. Les pauvres se transforment en « recycleurs » de déchets potentiels et les commerces y trouvent largement leur compte. Sachant que la gestion des déchets alimentaires coûte cher, on voit que les commerces sont doublement gagnants.

A DE MAUVAISES QUESTIONS, DES RÉPONSES BOITEUSES

Pas un mot sur les contradictions de nos systèmes. Les modes de production orientés « production - consommation et gaspillage » et la relégation des pauvres dans les zones de misère.

Pas un mot dans ce plan sur des moyens à mettre en place pour lutter concrètement contre les inégalités face à la santé ou l'alimentation. Des mesures de traitement des pauvres et « services spéciaux pour pauvres » renforcés.

Nous reviendrons sur d'autres thèmes inscrits dans le plan dont nous parlons en réunions de caves ou dans les différents lieux de réflexions à LST.

3. ECHOS DES CAVES DE LST NAMUR DE SEPTEMBRE 2015 A MARS 2017⁶

Plan Wallon de lutte contre la pauvreté

Le 10 octobre 2015, le Ministre-Président de Wallonie, Mr Magnette, présentait officiellement à la presse et au monde associatif le "premier" plan wallon de lutte contre la pauvreté. Élaboré par le gouvernement de Wallonie en concertation avec certaines administrations et une partie du monde associatif dont le Réseau Wallon de Lutte contre la Pauvreté, ce plan ne coûtera pas un euro supplémentaire comme l'annonçait fièrement les membres du Gouvernement de Wallonie lors de la présentation officielle.

En réponse à une proposition faite par Mr Magnette à l'occasion de l'inauguration de notre œuvre collective « Il Quarto Stato » le 15 octobre 2014, le mouvement LST avait envoyé les mois précédents deux notes aux personnes qui coordonnaient la réalisation de ce plan. Deux rencontres se sont aussi déroulées fin 2014 et début 2015 sur le contenu de nos réflexions.

Nous ne pouvons que constater l'absence de nos points de vue dans les orientations prises par ce plan de lutte contre la pauvreté.

Dès le moment où nous avons obtenu une version de ce plan, fin de l'été 2015, nous avons commencé à analyser son contenu dans les rencontres des caves ou dans le cadre des permanences. Une évaluation de ce plan est prévue dans les prochaines semaines et nous partageons ici quelques réflexions émises dans le cadre de nos rencontres à LST.

Ce plan qui veut lutter contre la pauvreté sans toucher aux structures qui produisent des inégalités en augmentation permanente ne nous convient pas.

Dans d'autres articles, nous avons déjà abordé certaines parties du plan liées à l'accès aux soins de santé et au logement, au départ de la démarche proposée par les amis de LST Andenne.

Trois autres thématiques du plan wallon retiennent notre attention au départ des réflexions menées à Namur : le logement, l'accès aux énergies et l'alimentation.

Le logement

Dans ces différents domaines nous constatons que les propositions d'actions se situent dans la création de services, de démarches spécifiques pour les populations les plus pauvres et un renforcement des pratiques d'assistance.

Dans nos réunions « de la cave », nous relevons certaines contradictions :

« Comment lutter contre les difficultés d'accès au logement car les il y a des discriminations par rapport aux plus pauvres » ? On relève aussi que : « dans le même temps mettre en place des services de toutes sortes pour l'accompagnement, l'assistance et les aides alimentaires, cela augmente notre dépendance à une multitude de services » ... « La plupart du temps, ces services, dont on dépend ou qui nous sont imposés, contribuent à créer cette image négative qui nous poursuit dans tous les domaines »... « Ce sont des chômeurs, ...ils sont au CPAS ...ils vivent d'assistance... ».

«.. lutter contre la discrimination au niveau logement. Comment ? », rappellent certains : « Tout le monde sait que si on vient du CPAS c'est une galère pour trouver un logement ».

⁶ LMDLM. Mai 2017. N°341. P.4-5. (http://www.mouvement-lst.org/lmdlm/2017-05_lmdlm.pdf).

La majorité des orientations du plan renforcent et structurent les réponses d'assistance comme solutions de lutte contre la pauvreté.

En matière de logement comme dans d'autres domaines, les plus pauvres développent une méfiance à propos des « pratiques d'accompagnement ».

Le plan wallon fait la place belle à cette notion d'accompagnement qui semble être « la solution » pour lutter contre ce qui produit la pauvreté à propos du logement, de la santé, de l'accès à l'énergie, etc...

Nous savons que : *« la plupart du temps, l'accompagnement constitue une sorte de contrôle, parfois explicite, souvent masqué mais dont les plus pauvres paient toujours le prix fort. »*
« S'il fait froid chez nous, cela va se dire dans d'autres services et nos enfants risquent d'être placés ».

« Si un service fait une déclaration d'insalubrité sur notre logement, il ne voit pas les conséquences pour nous ».

« Des capteurs de logements qui ont « un peu » forcé la famille d'A et Ar à entrer dans un logement inadapté. De ce fait, la famille qui était à la rue depuis plusieurs semaines perdait ses priorités pour accéder à un logement social » ... « Pour les statistiques, la famille sortait de la rue. Et quelques mois plus tard, c'est de nouveau la rue pour la famille car le logement était trop cher et lui aussi insalubre ».

Des mesures d'accompagnement qui s'imposent dans le temps dans de nombreux domaines :
« Le mandat de gestion des loyers par le CPAS sera irrévocable durant la durée du bail. Cela veut dire que si dans quelques mois, je ne dépends plus du CPAS financièrement, mon revenu, lui, sera encore versé afin qu'il assure au moins le paiement du loyer ».

C'est une gestion budgétaire imposée dont on peut questionner la légalité.

« Quand on sait que pour obtenir et maintenir le revenu d'intégration, on doit apporter ses relevés de compte bancaires tous les trois mois. On doit justifier certaines dépenses. C'est une pratique illégale, on le sait mais on n'a pas le choix » (encore l'arme alimentaire).

En principe, le renforcement du travail social en réseau, qui traverse le plan, devrait contribuer à une réelle émancipation des populations les plus exploitées. Malheureusement, dans de nombreuses situations, l'expérience montre que ce sont les processus de contrôle sur les populations fragilisées qui sont renforcés dans ce type de coordination.

« Tous les services savent tout de nous et de nos familles ».

« La volonté de contrôler la qualité des logements et le respect des normes doit aussi tenir compte des réalités. Quel sens cela a-t-il de « disloquer » une famille en plaçant les enfants en institution et les parents en maisons d'accueil à la suite de la fermeture d'un logement insalubre ... Des situations que nous vivons trop souvent ».

Nous demandons depuis de nombreuses années un réel droit à l'habitat pour tous et « pas d'expulsion sans relogement » ce qui n'apparaît pas dans le plan wallon ...

Accès à l'énergie

Ici on peut souligner que la Région a aussi de réels leviers pour lutter contre les inégalités dans l'accès aux énergies. Il faut alors développer les moyens qui agissent précisément sur les inégalités d'accès aux énergies. Trop souvent les subventions publiques sont orientées vers des couches de population plus favorisées. On met en évidence les risques que les plus pauvres courent dans les pratiques d'accompagnement qui se retournent la plupart du temps contre eux. C'est de nouveau un axe important du plan qui réorientera des moyens vers un tissu associatif mandaté pour ces missions d'accompagnement.

En matière d'économie d'énergie, les réalités d'habitat des plus pauvres sont souvent catastrophiques et l'application pure et simple des normes a des conséquences dramatiques

telles qu'une expulsion ou le remboursement de certaines allocations (ADEL par exemple), « en cas de logement insalubre, ce sont les locataires qui doivent partir et paient le prix fort, c'est la même chose lorsque les logements ne correspondront pas aux normes énergétiques ce sera la catastrophe »...« On dit qu'il y a de l'humidité et qu'il faut aérer, ouvrir les fenêtres et à d'autres moments, on dit qu'on ne fait pas attention à la consommation ».

Les compteurs à budget fragilisent aussi les plus pauvres. La mise en place des compteurs à prépaiement a sonné la fin des décisions de justice pour autoriser la coupure de fourniture d'énergie. En effet, avec ce type de compteur, c'est l'utilisateur qui est responsable de la coupure et donc, plus de recours possible chez un juge.

« De plus, les personnes et les familles qui vivent sans gaz et électricité n'apparaissent plus dans les statistiques des personnes privées d'électricité et (ou) de gaz.

Une fois de plus, on nous rend transparents et nos réalités de vie sont rendues une fois de plus inexistantes ». « Des personnes et des familles qui passent de longues périodes en hiver, sans gaz et sans électricité, on en rencontre régulièrement ».

De l'accompagnement supplémentaire, avec les risques que cela produit.

« Si on consomme trop, on nous suspecte d'avoir un plus gros ménage et donc que d'autres personnes habitent avec nous. Si on ne consomme pas assez, on nous suspecte d'habiter réellement ailleurs » ... « quand on sait que pour lutter contre la fraude sociale, les CPAS ou d'autres services comme l'ONEM ou les logements sociaux vérifient les consommations d'eau et d'énergie, on comprend notre refus de certaines pratiques d'accompagnement ».

L'alimentation

Dans ce domaine on assiste à une caricature de l'utilité des pauvres dans nos sociétés.

« Valoriser les « restes des autres ». Recyclage par les plus pauvres des invendus, des produits en limite d'être périmés, structuration pour une plus grande efficacité des institutions qui organisent les distributions alimentaires, etc.

Aucun changement pour les plus pauvres, « sauf une augmentation des tracasseries pour obtenir les bons documents pour accéder à ces denrées alimentaires. » C'est ici que se révèlent au plus haut point les effets de « l'arme alimentaire » qui agit sur les populations les plus pauvres ici comme ailleurs. Moyen extrême qui se développe largement et que nous dénonçons depuis de nombreuses années avec le mouvement LST.

« De plus, il semble que ces programmes de distribution « structurée » bénéficieront surtout au secteur des commerces. En effet, cette pratique permettra aux magasins de récupérer certaines taxes et de déduire fiscalement les produits invendus ou à la date de validité limite qu'ils donnent. C'est aussi pour le secteur un gain dans le coût du traitement des déchets alimentaires. »

« D'un côté, on annonce vouloir favoriser la collaboration entre des institutions de distribution, des achats groupés, etc. Et dans le même temps, si des pauvres se mobilisent, librement, en démarche citoyenne pour cultiver ensemble un jardin ou élever quelques bêtes, ils seront bien vite suspectés de fraudes sociales et pénalisés ».

... « La solidarité de base entre des familles et des personnes est suspectées et pénalisée. » (l'arme alimentaire).

C'est évident que de sérieuses questions sur la production des déchets alimentaires de nos sociétés doivent être posées. Dans le même temps, il faut envisager l'accès pour tous au « marché alimentaire » dans les conditions d'une dignité humaine réelle et d'une lutte réelle contre les inégalités.

4. PLAN WALLON DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE : CE QUE NOUS AVONS A EN DIRE....⁷

Depuis février 2016, en réunion Caves à LST Andenne, nous avons décidé d'entamer un nouveau chantier: l'analyse du Plan Wallon de lutte contre la pauvreté⁸.

Introduction au travail et à la méthodologie :

Avant d'entrer dans le document, nous avons voulu choisir une porte d'entrée, des lunettes pour lire un texte qui se veut séduisant. Nous avons voulu nous garantir le recul nécessaire, et le questionner avec et au départ de notre point de vue.

Deux axes essentiels nous apparaissent :

1. Quelle est la place du plus pauvre?
2. Par rapport à l'accès et à la garantie des droits essentiels, qu'est-ce qui est promu ? Est-ce essentiellement des secours d'urgence, ou bien des actions qui libèrent vraiment en nous permettant de retrouver notre place de citoyen et d'habitant de Wallonie ?

Au départ de ces axes, nous avons créé 4 questions qui ont balisé notre analyse :

- ✓ Est-ce que les propositions vont dans le sens de garantir les moyens suffisants qui permettent un accès aux biens fondamentaux pour tous ? Oui, non ? Pourquoi ?
- ✓ Pour certains accès aux biens fondamentaux, il faut une garantie de service public. Est-ce le cas dans la proposition ? Est-ce nécessaire pour cette thématique ?
- ✓ Est-ce que ces propositions libèrent vraiment ? Est-ce qu'on atteint les causes de la pauvreté avec ces propositions ? Oui-non et à qui servent réellement ces mesures ?
- ✓ Est-ce qu'il y a une place pour une participation des pauvres ? Oui-non. Comment faire entendre notre point de vue sur cette question ?

Après ce travail préliminaire, nous sommes donc entrés dans les thématiques que nous avons retenues comme prioritaires, le logement et la santé, en décortiquant chaque proposition, une à une. Nous avons d'abord essayé de comprendre ce qui était dit et ensuite nous avons analysé chacune des propositions de ces deux thématiques au départ de nos expériences et de nos vécus et sur base de notre grille de lecture.

Thématique logement :

De notre point de vue, ce qui nous apparaît important par rapport au logement et que nous avons partagé dans nos rencontres :

- « *Le logement pour tous. Comment on va garantir les moyens à tous de payer son loyer ?* ».
- « *C'est quoi un logement décent ? C'est plus facile de mettre des abris de nuits et de dire : « s'ils veulent se loger, ils n'ont qu'à aller là ! » Comment permettre à tous ces services liés au logement de se remettre en question, qu'ils ne travaillent pas sur et pour eux-mêmes ?* ».
- « *Notre charge du loyer, elle représente plus de la moitié de notre budget* ».
- « *On doit correspondre aux normes : nombres de chambres, ...mais si tu es de bonne famille, que tu as un salaire, alors, on ne regardera pas à cela* ».
- « *Un logement, c'est le premier outil pour sortir de la misère* ».

⁷ LMDLM. Février 2017. N°339 P.2 et fin de page4. (http://www.mouvement-lst.org/lmdlm/2017-02_lmdlm.pdf) LMDLM. Mai 2017. N°341. P.2-3. (http://www.mouvement-lst.org/lmdlm/2017-05_lmdlm.pdf)

⁸ Ce plan est sorti en septembre 2015. Pour accéder à la version complète de ce plan : http://luttepauvrete.wallonie.be/sites/default/files/PLCP_20160602.pdf

« C'est difficile d'accéder à un logement notamment sur la question de la garantie locative, des frais de déménagement, les questions de la discrimination et de l'accès aux prêts hypothécaires ».

« Ma sœur a voulu aller chez ma tante car elle n'avait plus de logement. Ma tante habite un logement social et ma tante lui a dit de ne pas faire de bruit sinon, on la mettrait dehors ».

« On parle souvent d'aide au logement, mais que fait-on de l'aide à la survie ? Le logement, c'est un toit. Mais vivre ? Tu ne vis pas avec un toit seulement ! »

« Si tu touches 800 euros et que tu as un loyer à 600 euros parce que pas de place dans les logements sociaux, il te reste 200 euros pour vivre ; Tu fais comment ? ».

« On nous impose des gestions budgétaires pour gérer notre logement. Ce n'est plus un choix, on nous l'impose. On aura alors un logement mais il faut voir ce qu'il nous reste après »

« Pourquoi ne pas garantir que tous les logements ne dépassent pas 30% de notre revenu ? »

« Mobiliser les tribunaux et la police par rapport à notre logement ? Le constat est que cela ne nous aide pas. C'est souvent un peu pire après ».

« Pourquoi la pression la plus forte, elle est sur le locataire et pas sur le propriétaire ? »

« Le domicile, c'est important ! Même si le logement est insalubre. Mais avoir un domicile ».

« On est de plus en plus obligé d'accepter un accompagnement pour avoir un logement. Si j'avais quelqu'un qui venait chez moi pour me dire comment aérer, je lui dirais qu'est-ce que vous faites là ? Je sais nettoyer. Mais si tu dis cela, tu risques de perdre ton logement ».

« Cela fait des années que je demande aux logements sociaux de faire les travaux parce que j'ai des plafonds fissurés. Ils sont venus faire des photos et devaient m'envoyer quelqu'un. Mais je n'ai jamais vu personne. »

« Le logement est aussi lié à la santé. Si c'est insalubre, la santé en prend un coup. Et si on n'est pas en bonne santé, on ne peut pas entretenir non plus ».

« Les critères, les accompagnements, les bonnes pratiques, ... qui va les décider ? Est-ce que nous, on aura réellement quelque chose à en dire ? ».

Nous retenons :

Les propositions de ce plan en matière de logement nous inquiètent et nous déçoivent donc terriblement.

Quand nous avons confrontés chaque proposition avec ce que nous vivons, nous avons dû faire le constat qu'elles ne garantissent rien pour nous, peut-être le paiement du loyer pour le propriétaire, et puis après, ... "On mange des briques !", selon l'expression de l'une d'entre nous.

Il semble bien que ce soit les propriétaires ou les pouvoirs publics et leurs intérêts qui sont au centre du projet. Il n'y a pas de place pour les pauvres, sinon dans la condamnation, l'assistance, le contrôle et la criminalisation. On dirait, une fois de plus, que c'est de notre faute, si on n'a pas de logement.

Dans ces propositions, nous ne nous sentons pas du tout protégés ni entendus. En effet, il n'est pas prévu dans ces propositions que nous ayons un point de vue à apporter ou un avis à partager.

Thématique santé :

Quand on parle de santé et de politique en la matière, voici ce que nous en disons au départ de nos expériences partagées lors de nos rencontres :

« On doit attendre début du mois pour aller chercher l'ordonnance. On ne sait pas se soigner. Avant au CPAS, il y avait la carte santé. Maintenant, il faut aller pendant 3 mois au même pharmacien qui te fait un papier et c'est eux qui estiment si tu peux avoir droit à la carte santé ou pas ».

« On a beaucoup tendance dans les mutuelles et les politiques à mettre des médicaments dans la liste de ceux qui ne sont pas remboursés. Et c'est la même chose par rapport aux soins dit 'de confort ' ».

« Les gens se soignent mal car ils ne savent pas faire autrement que prendre un médicament un jour sur deux ».

« L'accès à la santé, ce n'est pas seulement aller voir son médecin. La santé, c'est important mais si tu n'as pas les moyens de payer les soins pour te soigner, ça sert à quoi ? ».

« Celui qui travaille ; il sait ce qu'il va faire demain. Mais celui qui ne travaille pas... il y a un mal-être mais cela ne veut pas dire pour autant que si tu es pauvre, tu es malade mentale. On est en train d'accuser la pauvreté d'être une maladie mentale ».

« Les gens qui sont sans domicile, sans mutuelle, comment ils font pour se soigner ? »

« Qu'on nous donne les moyens suffisants pour pouvoir se soigner ! »

« Tu ne paies peut être pas la visite chez le médecin en donnant ta vignette, mais quand on sort du bureau si on n'a pas les 30 euros (voir plus) pour aller chercher les médicaments, cela ne garantit pas l'accès à la santé ».

« Parce qu'ils ne vivent pas les mêmes choses que nous, ils ne peuvent pas imaginer. Et donc, ce qu'ils nous proposent ne peut pas nous convenir ».

« Il manque de médecins et en même temps il y a un quota de numéros INAMI ».

« Les médecins nous connaissent beaucoup moins qu'avant. Les travailleurs sociaux aussi ».

« Pendant 5 mois, j'ai dû payer deux fois 34 euros par mois pour soigner ma femme. Si j'avais été au CPAS à ce moment-là, on n'aurait jamais été capables de la soigner ».

« Ce n'est pas parce que tu es pauvre, que tu es susceptible d'être plus malade ».

« Dans certains hôpitaux, si tu n'as pas l'argent pour entrer, tu n'entres pas. Ma femme devait se faire opérer et au guichet, la femme me demandait de payer l'acompte. J'ai refusé. La deuxième fois, on m'a appelé le jour avant en disant que si je ne venais pas avec l'acompte, on ne me laissait pas rentrer ».

« Avant une opération, on nous fait passer chez l'anesthésiste. C'est à son cabinet privé. Et donc, c'est 50 euros ».

« En quoi cela nous aide de faire des dépistages, si on ne peut pas se soigner ? Notre priorité en terme de santé, est d'abord ailleurs que dans les dépistages ».

« Les programmes liés aux maladies chroniques sont extrêmement exigeants et ne permettent pas toujours à des gens comme nous de nous y inscrire ».

Nous avons fait le constat que l'accès à la santé est pour nous, un droit auquel on n'a pas accès. Garantir l'accessibilité aux médecins généralistes, comme le propose ce plan, est peut-être une bonne chose mais quand on sort du bureau, si on n'a pas les 30 euros (voir souvent plus) pour aller chercher les médicaments, cela ne garantit en rien l'accès à la santé ! Si on n'a pas les moyens d'avoir les soins, à quoi sert le médecin ? Et qu'en est-il quand on doit aller chez les spécialistes, porter des lunettes, ou encore se soigner les dents... ? Notre revenu ne permet de le faire.

Pas une ligne là-dessus dans les propositions de ce plan.

Sans parler du glissement dangereux entre pauvreté et maladie mentale ou encore le fait de certaines propositions qui vont dans le sens de ce qu'on développe dans le cadre de notre campagne transparents⁹ : maintenant l'idée est de savoir quel type de médicament on prend... Où est le respect de la vie privée, du secret médical et professionnel là-dedans ? C'est vraiment du contrôle.

En guise de première conclusion :

A la fin de ces mois de travail minutieux et laborieux, nous devons faire le constat terrible qu'aucune des aspirations des populations parmi les plus pauvres n'est reprise dans ce plan

⁹ « On nous rend transparents mais nous résistons chaque jour à la misère » Campagne et analyse du Mouvement LST : http://www.mouvement-lst.org/publications_2016-10-17_on_nous_rends_transparents_resistons_misere.html

pour garantir une réelle lutte structurelle contre la pauvreté. « On ne nous reconnaît pas, on ne parle pas du tout de nous dans ce plan ».

A qui et à quoi sert donc ce plan ?! De qui se moque-t-on ?

Tout ce qui est analysé et proposé nous apparaît très en recul de ce qui permettrait un chemin de libération pour les pauvres. Nous n'y avons trouvé quasi aucune réponse positive à notre grille de lecture. Et surtout, ce plan nous apparaît comme un mépris, une condamnation et une insulte terrible. Il apparaît plutôt comme un plaidoyer pour les acteurs de la santé et pour garantir la bonne conscience de tous les acteurs politiques.

Il semble que ce projet gouvernemental reste bien distant de ce que nous souhaitons dans nos luttes et résistances quotidiennes, et de ce que nous attendons des pouvoirs politiques.

Il faut nous mobiliser pour que les décisions concernant notre avenir et la garantie de satisfaire les besoins fondamentaux de chacun soient plus ambitieuses du point de vue politique. Nous ne pouvons pas rester invisibles, transparents !

Nous avons besoin du point de vue de chacun, et notre échange et notre analyse sont vraiment des outils importants pour l'avenir. Il faudra qu'ils nous entendent.